YERRES

Service Social
N° tél. : 01.69.49.77.90
N/Réf. : LC/MCC

DECISION N° 99/266

OBJET : Contrat de vente ville d'Yerres / Association « La Forêt des Enchanteurs » : Représentation d'un spectacle « Histoires pour Rêver »

Le Maire de la commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT que dans le cadre des fêtes de fin d'année à la crèche collective « Les Bleuets » le spectacle proposé par l'Association « LA FORET DES ENCHANTEURS » représentée par Monsieur Bernard KLINGLER, son Président, sise 36, boulevard de Clichy - 75018 - PARIS - correspond aux intérêts de la commune,

- DECIDE -

De signer le contrat de vente de prestations de service avec ladite association, concernant un spectacle intitulé « Histoires pour Rêver » organisé avec le concours d'artistes nécessaires à la représentation, qui se déroulera le 30 novembre 1999 à la crèche collective « Les Bleuets », moyennant un montant de 1400 Frs. T.T.C.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, exercice 1999, fonction 6, sous fonction 642, nature 6188.

Fait à Yerres, le 28 octobre 1999

REÇU LE
- 5 NOV. 1999
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

MAIRIE D'YERRES (Essonne)

Le Député de l'Essonne,
Maire d'Yerres

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE